

4 octobre 2013

DES MILLIARDS D'EUROS DE DÉPENSE PUBLIQUE GÂCHÉS : STOPPONS L'HÉMORRAGIE DE LA FORMATION CONTINUE

Wall Street Institute dénonce le gaspillage de la formation continue alors que la Cour des Comptes et plusieurs experts pointent les dysfonctionnements du système, dont notamment Jacques Attali ou encore l'émission Cash Investigation diffusée cette semaine.

Wall Street Institute propose des solutions efficaces.

Dans un contexte économique difficile où le taux de chômage atteint des pics rarement constatés, la formation professionnelle est un enjeu de premier plan du développement économique et social. Notre économie évolue rapidement et la formation professionnelle est indispensable pour répondre aux nouvelles exigences des changements techniques, technologiques et organisationnels. Pour lutter face à la concurrence des autres pays et d'une main d'œuvre souvent moins chère, la France se doit de miser sur la formation professionnelle qui est un atout majeur pour l'emploi et la compétitivité du pays.

Pourtant, le problème reste le même depuis des années. La gestion des fonds pose de nombreuses questions alors que l'émission *Cash Investigation* révélait cette semaine que, selon la Cour des Comptes, le budget alloué représente 26 milliards d'euros chaque année. Aussi incroyable que cela puisse paraître, seulement 13% de cette masse sont utilisés pour financer les formations des demandeurs d'emplois.

Une réforme primordiale, des économies indispensables

Des personnalités influentes commencent également à se positionner sur le sujet et à pointer des déficiences criantes et inquiétantes.

En effet, **Jacques Attali traite du sujet dans son dernier ouvrage intitulé "Urgences Françaises"**. Il y décrit notamment 10 grandes réformes pour permettre à la France de remonter la pente. **Parmi ces réformes, une qu'il défend ardemment est celle de la formation professionnelle** : *"Une des réformes majeures, c'est de changer la formation professionnelle. Ce sont actuellement plusieurs milliards d'euros qui y sont consacrés, au profit des boîtes de formation qui dépendent du patronat et des syndicats. Si on déplaçait ces milliards vers les chômeurs, et si on considérait que tout chômeur en formation sérieuse aidée n'est pas au chômage, mais a un contrat de travail, on supprime sans changer un sou 500.000 chômeurs. Actuellement c'est un gaspillage total car il y a une connivence entre les syndicats et le patronat afin de ne rien faire et de garder cet argent pour eux"*.

La question légitime d'une réforme de la formation professionnelle se pose donc de plus en plus clairement dans la tête de certaines élites spectatrices de la sphère politique actuelle.

"On ne peut pas inverser la courbe du chômage en restant sur le modèle de développement actuel", déclarait récemment Jacques Attali.

Pour ce dernier, la formation des chômeurs est "fondamentale" : un "chômeur en formation n'est plus un chômeur", car "se former est une activité socialement utile". Il faut donc reprendre la "cagnotte de la formation professionnelle".

La formation auprès des chômeurs fait partie des axes supportés par Wall Street Institute qui élargit même ce spectre à tous les Français. La gestion des fonds pose effectivement problème et il existe plusieurs solutions pour faire des économies tout en prenant des mesures pour favoriser l'efficacité de la formation professionnelle.

Wall Street Institute propose des pistes d'amélioration

Contrairement aux autres organismes de formation, **la clientèle du Wall Street Institute est composée pour moitié de particuliers qui paient leurs formations de leur propre poche, et pour moitié d'entreprises qui financent, dans le cadre de la formation continue, la formation de leurs salariés.**

Wall Street Institute dispose ainsi d'un laboratoire à grande échelle permettant de comparer l'efficacité d'un système complexe qui déresponsabilise totalement l'employé suivant une formation professionnelle, contrairement à la formation suivie de façon individuelle.

Constat n°1 : Quand l'apprenant paye sa formation de sa propre poche, il est deux à quatre fois plus assidu...

Natanael Wright, président de Wall Street Institute France : « **Nos chiffres montrent que lorsqu'un apprenant paye sa formation de sa propre poche, son taux d'assiduité en cours est deux fois supérieur à celui d'un apprenant voyant sa formation payée par la formation continue. Et il est 4 fois supérieur à celui des chômeurs dont la formation est prise en charge par le Pôle Emploi.** »

Or un stagiaire qui ne vient pas ne peut pas progresser !

Notre système de formation continue déresponsabilise le stagiaire qui ne suit pas sa formation. La collectivité ne peut pas continuer à attribuer des budgets à des personnes qui ne viennent pas en cours et en pure perte car la personne qui ne suit pas sa formation jusqu'au bout devra de toute façon recommencer au départ lors d'une prochaine formation. Il est temps que l'administration cesse de vouloir former des chômeurs pour les sortir des chiffres du chômage et commence à les former afin qu'ils acquièrent une compétence qui leur permettra de trouver un travail.

Prétendre, comme nous l'entendons trop souvent, qu'un chômeur qui ne suivrait que 12 heures d'anglais pourrait être opérationnel est une aberration.

Le système repose sur le présupposé qu'un stagiaire entrant en formation sera heureux de le faire, et qu'il suivra chaque heure proposée. Les faits démontrent le contraire.

Il faut donc trouver un moyen équitable et juste de responsabiliser financièrement tout stagiaire qui demanderait une formation sans se donner la peine de la suivre.

MESURE N°1

L'apport d'un chèque de caution (non encaissé) équivalent à 10% du montant de la formation pourrait être demandé à tout salarié ou chômeur suivant une formation.

La mesure serait équitable et juste car le chèque ne serait encaissé que si la présence du stagiaire à ses cours était inférieure à 80%, sans aucune excuse valable.

Si le stagiaire est assidu, le chèque ne sera pas encaissé, que le stagiaire échoue ou non à sa formation.

Cette mesure serait juste car elle ne sanctionnerait pas les plus démunis : il ne s'agit pas d'une participation à hauteur de 10% du coût de la formation, mais d'un chèque de caution non encaissé.

Chez Wall Street Institute, la progression du stagiaire est garantie par contrat. Si l'organisme de formation s'engage, alors le stagiaire doit s'engager aussi.

Constat n°2 : Alors que les particuliers font un meilleur usage des fonds alloués à la formation, aucune mesure ne les incite à le faire...

Pire : ce sont les seuls à ne pas être aidés...

- Si vous êtes salarié, alors la Formation Continue pourra prendre votre formation en charge
- Si vous êtes chômeur, alors le Pôle Emploi pourra prendre en charge votre formation
- Si vous êtes un particulier qui ne souhaite pas prendre des cours de groupe, mais plutôt des cours particuliers à domicile, alors vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% au titre des services à la personne

Mais si vous êtes un particulier qui souhaite profiter de tarifs raisonnables en prenant des cours de groupe et qui se donne la peine de se déplacer dans un centre de formation, alors vous êtes tout simplement laissé-pour-compte : personne ne vous financera. Ni le Pôle Emploi, ni la Formation Continue, ni l'Etat sous forme de déduction d'impôts.

Ceci est une injustice.

Natanael Wright, président de Wall Street Institute France : « *S'il ne devait y avoir qu'une seule aide à la formation, celle-ci devrait être réservée aux particuliers qui font l'effort de se former et de se déplacer dans des centres de formation où le coût de la formation est moindre et qui acceptent de payer une partie (aujourd'hui la totalité) de leur formation.* »

MESURE N°2

S'il ne devait y avoir qu'une seule mesure d'aide à la formation, celle-ci devrait être un crédit d'impôts de 50% de l'investissement réalisé par une personne physique pour sa propre formation comme c'est le cas dans de nombreux pays.

Après tout, cette personne paierait tout de même les autres 50%, alors que les bénéficiaires actuels de la formation continue, du DIF ou du Pôle Emploi ne paient rien du tout.

A propos de Wall Street Institute

Wall Street Institute appartient depuis septembre 2010 au groupe britannique Pearson, numéro un mondial de l'édition scolaire. L'enseigne compte 440 centres dans le monde, répartis dans plus de 27 pays, pour environ 160 000 stagiaires.

En France, Wall Street Institute réalise un chiffre d'affaires de plus de 40 millions d'euros fin 2010, compte 25 000 élèves formés chaque année et un effectif de 800 collaborateurs. L'enseigne est ainsi le leader français de la formation à l'anglais aussi bien auprès des entreprises que des particuliers.

Forte de son réseau de 64 enseignes, l'entreprise est en plein développement et prévoit l'ouverture de 100 centres supplémentaires en France dans les 10 prochaines années.

Depuis 1993, Natanaël Wright a porté le développement de Wall Street Institute en France, faisant passer en 14 ans le chiffre d'affaires de 700 000 € à 41 M€ et le nombre de centres de 1 à 64. Il est aujourd'hui à la tête du groupe en France, directement et sous forme de franchise. Natanaël Wright milite activement à la promotion et l'accompagnement de l'entrepreneuriat en France, par son investissement auprès de réseaux et d'associations concernés par le sujet (Journées de l'Entrepreneur, Réseau Entreprendre, Parrainer la Croissance...).

Pour plus d'informations : www.wallstreetinstitute.fr

Contacts presse :

Agence La Maison Link RP

Vincent SAMUEL
T : +33 (0)1 53 32 11 85
vincent.samuel@linkrp.eu

Aurore CHIQUOT
T : +33 (0)1 53 32 11 83
aurore.chiquot@linkrp.eu